

# COVID-19

## *Tests et mesures d'éviction pour la population générale*



## Symptômes cliniques évocateurs

TEST RT-PCR	PCR +	PCR -
<b>Conduite à tenir suite résultat test</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement STRICT <b>7 jours minimum</b> (9 jours si à risque de forme grave) après le début des symptômes</li> <li>• Prescription Arrêt de travail <b>7 jours minimum</b> (9 jours si à risque de forme grave) si impossibilité de télétravail</li> </ul>	Idem
<b>Levée éviction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reprise de travail <b>au plus tôt</b> le 8<sup>e</sup> jour (ou 10<sup>e</sup> jour si à risque forme grave) après le début des symptômes <b>ET 48h d'apyrexie, sans dyspnée</b></li> <li>• Rappel de respect des mesures barrières renforcées pendant les 7 jours suivants (14 jours si personne à risque de forme grave)</li> </ul>	Idem

## Asymptomatique (test fait HORS contexte de contact tracing)

TEST RT-PCR	PCR +	PCR -
<b>Conduite à tenir suite résultat test</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement STRICT <b>7 jours minimum</b> (9 jours si à risque de forme grave)</li> <li>• Prescription Arrêt de travail <b>7 jours minimum</b> (9 jours si à risque de forme grave) si impossibilité de télétravail</li> </ul>	• Pas d'éviction
<b>Levée éviction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reprise de travail <b>au plus tôt</b> le 8<sup>e</sup> jour (ou 10<sup>e</sup> jour si à risque forme grave) après le début des symptômes <b>ET 48h d'apyrexie, sans dyspnée</b></li> <li>• Rappel de respect des mesures barrières renforcées pendant les 7 jours suivants (14 jours si personne à risque de forme grave)</li> </ul>	

## Asymptomatique (contact à risque\* dans le cadre d'un contact tracing)

### Attention :

- Si personne contact à risque **DANS** le foyer du cas confirmé : test sans délai
- Sinon : test à J+7 du dernier contact avec le cas confirmé

\* **Contact à risque** : En l'absence de mesures de protection efficaces pendant toute la durée du contact (hygiaphone ou autre séparation physique (vitre) ; masque chirurgical ou FFP2 porté par le cas **ou** le contact), est considérée comme contact à risque toute personne :

- ayant partagé le même lieu de vie que le cas confirmé ou probable ;
- ayant eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas...) ;
- ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins ;
- ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel...) pendant au moins 15 minutes avec un cas ou étant restée face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement ;
- étant élève ou enseignant de la même classe scolaire (maternelle, primaire, secondaire, groupe de travaux dirigés à l'université).

TEST RT-PCR	PCR +	PCR -
<b>Conduite à tenir suite résultat test</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement STRICT <b>7 jours minimum</b> (9 jours si à risque de forme grave)</li> <li>• Prescription Arrêt de travail <b>7 jours minimum</b> (9 jours si à risque de forme grave) si impossibilité de télétravail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement STRICT 14 jours (même si le test est négatif)</li> <li>• Possibilité de refaire un test à J+7 de la date du dernier contact à risque : si négatif, possibilité allègement (sorties limitées avec port de masque chirurgical, pas de transports en commun, pas de contact avec personnes à risque de forme grave, pas de travail en présentiel)</li> <li>• Prescription Arrêt de travail 14 jours si impossibilité de télétravail</li> </ul> <p><b>Attention</b> : si la séparation n'est pas possible avec le cas confirmé (ex : vie dans le même foyer sans isolement envisageable), l'isolement prend fin 14 jours après la date de guérison clinique du cas confirmé</p>
<b>Levée éviction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reprise de travail <b>au plus tôt</b> le 8<sup>e</sup> jour (ou 10<sup>e</sup> jour si à risque forme grave) après le début des symptômes <b>ET 48h d'apyrexie, sans dyspnée</b></li> <li>• Rappel de respect des mesures barrières renforcées pendant les 7 jours suivants (14 jours si personne à risque de forme grave)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reprise de travail après 14 jours en l'absence d'apparition de symptômes</li> </ul>

### Point d'attention :

Une fois l'arrêt de travail arrivé à son terme après la période de guérison clinique requise (8 à 10 jours après le début des signes) ou de quatorzaine, le salarié est en mesure de reprendre le travail **sans justificatif** de RTPCR négative.